



CSA DU 21 NOVEMBRE 2024

DÉCLARATION LIMINAIRE FSU Réunion

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs, les membres du CSA,

Monsieur Le Recteur, la FSU vous souhaite la bienvenue dans notre belle académie. Nous espérons poursuivre un dialogue social de qualité et continuer d'instaurer un fonctionnement réglementaire et humain des établissements et services de notre académie.

Le gouvernement a dévoilé son projet de loi de finances 2025. En décidant de supprimer massivement 4035 postes d'enseignant·es, dont 3155 dans le premier degré, l'exécutif porte un coup sévère à un service public essentiel. La FSU dénonce avec la plus grande fermeté cette politique de casse qui met en péril l'avenir de l'école publique. Ces suppressions s'ajoutent à celles des deux dernières années, amplifiant la dégradation continue des conditions d'enseignement et d'apprentissage. Quel impact cela aura-t-il sur la carte scolaire ? Sur les remplacements qui ne sont déjà pas toujours assurés, sur les effectifs de classe, sur les RASED qui ne peuvent déjà pas répondre aux demandes des collègues, sur école inclusive de qualité, etc...

La FSU continue de revendiquer le placement de toute notre académie en éducation prioritaire, ce qui nécessiterait au contraire des moyens humains supplémentaires.

Se rajoute à ces suppressions un affichage confirmant la politique délibérée de démantèlement programmé de l'Éducation Nationale.

Ni 1, ni 2, ni 3 ! zéro jour de carence !

La Ministre a annoncé son soutien au passage de un à trois jours de carence pour les fonctionnaires et l'indemnisation des jours suivants serait amputée de 10 %. Si cette mesure était adoptée, elle serait une attaque majeure des droits des agents, en particulier des femmes (majoritaires dans l'Éducation Nationale), plus exposées que les hommes et qui vont donc subir davantage les conséquences des jours de carence et de la baisse de l'indemnisation.

Jeudi 7 novembre, le ministre de la Fonction publique a été contraint de tenir une réunion avec l'ensemble des organisations syndicales. Il a commencé par rappeler le cadre budgétaire contraint pour tenter de légitimer ses mesures anti-fonctionnaires. Pour la FSU, il n'y a pas de contraintes budgétaires mais des choix politiques.

La FSU a dénoncé la méthode du ministre en particulier l'utilisation inacceptable du terme « absentéisme » s'agissant des agent·es public.ques ainsi que les contre vérités sur ce sujet, dans une forme de fonctionnaire bashing inacceptable. Les fonctionnaires tiennent à bout de bras des services publics souvent exsangues en raison des politiques menées ces dernières années. La dernière « sortie » de l'ancien président de la république Sarkozy à

propos des enseignant.es et notamment de celles et ceux exerçant en maternelle participe d'une campagne de prof-bashing grossière. La ministre de l'Éducation Nationale Anne GENETET doit dénoncer avec force ces propos.

La FSU a dénoncé la volonté de Guillaume KASBARIAN de reprendre le projet de loi de réforme de la Fonction publique initié par son prédécesseur Stanislas GUÉRINI, projet de loi synonyme de véritable dynamitage du statut de la Fonction publique.

Depuis la loi de modernisation de la Fonction publique du 6 août 2019, il n'y a plus de CAP (Commission Administrative Paritaire) traitant des questions de mouvement, de promotion, d'attribution des congés de formation, des demandes de temps partiel, de la liste d'aptitude à l'accès aux fonctions de directeur d'école... Le paritarisme a été purement et simplement éliminé.

Toutes ces opérations de gestion des personnels ne font plus l'objet de vérifications par les élu.e.s des personnels. En lieu et place de ces CAP se tient un CSA dont l'objet est de présenter les données statistiques des différentes opérations, ce qui ne permet pas une remise en question de leurs résultats. Ceci a pour effet d'opacifier la gestion des personnels et cela induit de la méfiance de leur part. En effet, comment concevoir que la masse des erreurs soulevées les années précédentes ait pu disparaître depuis... ! Par exemple, le mouvement INTRA 2024 a été l'objet de 2 problèmes majeurs : la gestion des SPEA et celles des personnels en situation de handicap. Pour ces derniers, la situation est tout simplement inadmissible puisque les vœux saisis doivent être conformes aux vœux annoncés dans la demande. Si lors de l'attribution de l'avis favorable par le service médical, "sous réserve de faire certains vœux", les demandeurs ne sont pas informés par les services du rectorat de cette préconisation, ils perdent une bonification faite pour améliorer leurs conditions de vie et de travail. Ceci est inacceptable.

La FSU demande la restauration des CAP.

Vu le nombre de points à l'ordre du jour et de documents à étudier lors de ce CSA, la FSU demande la tenue de 2 GT préparatoires : un pour le premier degré et l'autre pour le second degré.

Pour la voie professionnelle, le calibrage du mouvement INTER est insuffisant dans plusieurs disciplines et se conjugue avec un nombre de TZR très faible voire inexistant. C'est pourquoi, nous constatons que de nombreux remplacements ne sont pas effectués. Même si les familles de nos élèves ne sont pas les plus revendicatives il nous importe que ces derniers fassent l'objet d'un meilleur traitement.

Nous remercions à nouveau le recteur MOURIER pour le déclenchement des enquêtes administratives à 360° qui ont permis de mettre en lumière les dysfonctionnements des établissements concernés et d'entendre la parole des personnels. Nous vous demandons, monsieur le recteur, de mettre en place un accompagnement de la communauté éducative de ces établissements afin d'y restaurer la sérénité et de favoriser des conditions de travail satisfaisantes pour tous. De même, nous avons déjà évoqué les accidents de service dont a été victime une enseignante du Lycée de Stella : sur ce sujet, il devient

urgent, de mettre en place une enquête de la FS-CSA.

La FSU continue de porter son projet pour les services publics dignes, à la hauteur des enjeux et rappelle que les fonctionnaires sont les garants de la mise en place de services publics justes, équitables et émancipateurs.

Elle tient à rappeler la force de l'École publique laïque, l'importance de ses personnels qui doivent être soutenus et confortés. L'École publique laïque crée les conditions de l'émancipation en protégeant de tout prosélytisme et en faisant cesser en son sein toutes les assignations. Cela doit être préservé et expliqué. Y faire venir, étudier, s'épanouir tous les jeunes doit être une exigence nationale. Il est urgent que la République soutienne pleinement son école, la seule école de toute la jeunesse vivant dans ce pays. L'École publique laïque doit recevoir les moyens humains et matériels lui permettant de faire vivre ses ambitions intellectuelles et civiques. Les choix politiques permettent-ils d'en prendre le chemin ? Il est permis d'en douter...

C'est dans ce contexte que la FSU appelle à manifester le 5 décembre !